

PATS : VERSEMENT DU CIA EN SEPTEMBRE

**MISE EN PAIEMENT
DU COMPLÉMENT
INDEMNITAIRE ANNUEL
TROIS MOIS PLUS TÔT
EN 2024**

Nota : Réalisable, si les propositions par les services sont faites avant le 21 juin.

Objectifs :

- L'harmonisation des pratiques entre les différents ministères ;
- L'adéquation avec l'entretien professionnel de l'année.

UN1TÉ sera vigilant à ce qu'aucun collègue en poste au 31 décembre 2023 ne soit oublié !

UN1TÉ toujours présent pour les PATS

